

Prendre des décisions concernant vos soins

« J'estime que ces conversations doivent être entamées avec chaque patient... ainsi, les familles pourraient se sentir mieux et ne pas forcer leurs proches à poursuivre un traitement qu'ils ne veulent plus suivre. » - Anne O.

Lorsque vous êtes atteint d'une maladie limitant l'espérance de vie, il est important de réfléchir à vos souhaits, vos valeurs et vos croyances quant à vos soins actuels et futurs. En discutant de vos soins, vous permettez à vos fournisseurs de soins de santé et à vos proches de mieux comprendre vos souhaits.

Ces conversations sont également importantes, car elles permettent de s'assurer que vous bénéficiez du soutien dont vous avez besoin tout au long de votre traitement, ce qui peut comprendre l'accès aux soins palliatifs.

Les **soins palliatifs** constituent un type de soins offerts aux personnes atteintes de maladies graves. Ces soins ne sont pas offerts uniquement aux personnes en fin de vie. Ils améliorent la qualité de vie des personnes en les soulageant de leurs symptômes et en leur offrant le soutien affectif, social et spirituel nécessaire. Ces soins peuvent être dispensés en complément du traitement que vous pouvez recevoir pour votre maladie.

Planification préalable des soins

Une conversation sur vos futurs soins

Objectifs de soins

Une conversation sur vos soins actuels

Décisions relatives au traitement et consentement éclairé

Une conversation sur votre traitement actuel

Planification préalable des soins *Une conversation sur vos futurs soins*

La planification préalable des soins ne porte pas sur les décisions. Elle vous permet de vous préparer, vous ainsi que votre futur mandataire spécial, à une période où vous ne serez peut-être pas en mesure de prendre des décisions concernant votre propre santé ou vos soins individuels, en raison de votre absence de capacité mentale. A partir de ce moment, votre futur mandataire spécial prendra le relais pour donner ou refuser de donner son consentement au traitement.

La planification préalable des soins nécessite que vous confirmiez l'identité de votre **mandataire spécial** et que vous discutiez de vos souhaits, vos valeurs et vos croyances avec ce dernier.

Cela permet à votre mandataire spécial de se préparer à prendre les décisions concernant vos futurs soins, dans le cas où vous seriez **incapable** (inapte) de le faire vous-même.

.....
*La **capacité** (aptitude) d'une personne à prendre des décisions pour elle-même peut changer avec le temps, en particulier avec l'évolution de la maladie*

.....
Chaque personne doit confirmer l'identité de son mandataire spécial et discuter de la planification préalable des soins avec ce dernier.

.....
*Pour plus de renseignements sur la **planification préalable des soins** et pour remplir un cahier en ligne guidé, veuillez consulter la page makingmywishesknown.ca/fr*

Objectifs de soins

Une conversation sur vos soins actuels

Il est important que vous parliez ouvertement et honnêtement avec vos fournisseurs de soins de santé au sujet de vos soins actuels si vous êtes atteint d'une maladie grave.

Avec vos fournisseurs de soins de santé (p. ex., personnel infirmier, travailleurs sociaux, médecin de famille), vous devriez aborder les points suivants :

- la nature de votre maladie;
- vos valeurs et objectifs en matière de soins.

Les objectifs dont vous ferez part à vos fournisseurs de soins de santé vous serviront à prendre les décisions concernant votre traitement et à donner votre **consentement** (permission).

Votre **mandataire spécial** doit également connaître vos objectifs. Pour plus de renseignements sur les mandataires spéciaux, consultez la page sur les questions fréquemment posées.

Vous pouvez fixer tous les objectifs que vous souhaitez en fonction de ce qui vous importe. Il peut s'agir de conserver une vie sociale, vous rendre à un événement familial important ou garder votre autonomie aussi longtemps que possible.

Vos fournisseurs de soins de santé consigneront vos objectifs et les prendront en compte lorsqu'ils discuteront avec vous des décisions relatives à votre traitement.

Parlez souvent de vos objectifs. Vous pouvez modifier vos objectifs à tout moment.

Si vous souhaitez obtenir un exemplaire de vos objectifs de soins, parlez-en à vos fournisseurs de soins de santé.

Décisions relatives au traitement et consentement éclairé

Une conversation sur votre traitement actuel

En Ontario, à chaque fois qu'un fournisseur de soins de santé vous propose un traitement, un **consentement éclairé** (permission) doit être obtenu pour ce traitement auprès de vous ou de votre mandataire spécial.

*Le **consentement éclairé** (permission) peut être explicite (écrit ou oral) ou implicite.*

Pour obtenir votre consentement éclairé, les fournisseurs de soins de santé doivent vous donner les renseignements suivants :

- en quoi consiste le traitement;
- les avantages, risques et effets secondaires attendus;
- les autres possibilités de traitement;
- les conséquences possibles en cas de refus du traitement.

Vos fournisseurs de soins vous aideront ensuite à prendre la décision de traitement en fonction de vos souhaits et de vos objectifs de soins. Ce processus est essentiel pour offrir des soins axés sur la personne.

Vos décisions relatives au traitement serviront à rédiger un **Plan de traitement**. Les souhaits et besoins relatifs au type de traitement peuvent être différents pour chaque personne. Vous déciderez avec vos fournisseurs de soins de santé de ce qui est le mieux pour vous.

*Un **Plan de traitement** résume toutes les décisions de traitement que vous avez prises avec vos fournisseurs de soins de santé. Il se base sur vos objectifs de soins et comprend des renseignements sur le traitement dont vous pourriez avoir besoin, et sur les traitements que vous acceptez ou refusez en fonction de la maladie dont vous souffrez actuellement.*

Si vous avez des questions concernant votre traitement ou souhaitez obtenir un exemplaire de votre Plan de traitement, parlez-en à vos fournisseurs de soins de santé. Il est important que vous compreniez chaque étape de votre traitement.